

ENQUÊTE PUBLIQUE : Transfert d'office des voies privées dans le domaine public  
communal.

28 novembre 2022 – 16 décembre 2022

## **Conclusions et avis**

Ce document doit être tenu dans délai à la disposition du public pendant une durée de un an à compter de la date de la clôture de l'enquête (R123-21 code de l'environnement).

## Table des matières

1) Analyse des observations reçues pendant l'enquête.....	3
1. Observations déposées sur le registre d'enquête publique :.....	3
2. Courriers reçus au cours de l'enquête publique :.....	3
2) Conclusions.....	3
3) Avis.....	3

### Concernant le transfert d'office des voies privées dans le domaine public communal du lotissement Antoine1 :

Sont impliqués dans la procédure :

- La parcelle AR 299
- La parcelle AR282
- La parcelle AR298
- La parcelle AR301

- Les voies internes du lotissement à savoir la rue Descartes et l'impasse Parmentier ainsi que deux chemins piétonniers permettant l'interaction urbaine du lotissement avec le reste de la commune.

Les voiries et espaces collectifs n'ont fait l'objet d'aucune rétrocession dans le domaine public.

Afin de maintenir en état d'usage les équipements collectif, il est nécessaire d'envisager cette rétrocession.

## 1) Analyse des observations reçues pendant l'enquête

### 1. Observations déposées sur le registre d'enquête publique :

Deux personnes se sont présentées au cours des 2 permanences et ont dit être favorables au projet de transfert

### 2. Courriers reçus au cours de l'enquête publique :

Néant pas d'observations

## 2) Conclusions

L'enquête publique préalable au transfert d'office des voies privées dans le domaine public communal du lotissement Antoine1 s'est déroulée régulièrement et réglementairement.

## 3) Avis

Prenant en compte :

- l'ensemble des pièces présentées lors de l'enquête publique,
- que la publicité de cette enquête publique a respecté les différents textes réglementaires,
- que deux personnes se sont présentées pour obtenir des renseignements sur le projet et se sont dites favorables au projet
- mes conclusions,

J'émet **un avis favorable** au projet de transfert d'office des voies privées dans le domaine public communal du lotissement Antoine1

Fait à Sauvian, le 26 décembre 2022

La commissaire enquêtrice

Fabienne Lallement

